



Lycée Marius Bouvier

Lycée des Métiers de la Prévention et de la Protection

69 Route de Lamastre BP 93

07301 TOURNON SUR RHÔNE Cedex

Téléphone : 04 75 07 86 50 Vie Scolaire : 04 75 07 86 53

Mél : ce.0070031w@ac-grenoble.fr Site : <http://marius-bouvier.elycee.rhonealpes.fr>

PHOTO

DOSSIER INSCRIPTION ÉLÈVE MC SEOP

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Département de naissance :

Commune de naissance :

Nationalité :

Mail élève (facultatif):

Téléphone élève (facultatif):

Sexe : M F

Régime :

Externe

½ pensionnaire

Interne

⇨ Sous réserve de Place

SCOLARITE ANNEE 2020/2021

Établissement : Collège

Lycée

MFR

CFA

Nom et adresse COMPLÈTE de l'établissement:

Classe :

ÉLÈVE BOURSIER EN 2020/2021 : OUI

NON

Demande de bourse faite pour la rentrée 2021 :

OUI

NON

MERCI DE JOINDRE LA NOTIFICATION DE BOURSE ENVOYÉE PAR LA DSDEN

Signature des responsables légaux :

En cas de séparation des parents, la loi du 8.01.93 nous donne obligation de faire parvenir les résultats scolaires aux deux parents. Dans ce cas vous voudrez bien renseigner toutes les parties souhaitées.

RESPONSABLE(S) DE L'ÉLÈVE

Situation des responsables légaux : **Mariés** **Divorcés** **Pacsés** **Veuf(ve)** **Concubin(s)**
Séparés **Autres(à préciser) :**

1^{er} RESPONSABLE « PAIE LES FRAIS DEMI-PENSION - INTERNAT » lien avec l'élève :

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
 Personnel  Portable  Travail
Profession :
Mail :

2^{ème} RESPONSABLE lien avec l'élève :

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
 Personnel  Portable  Travail
Profession :
Mail :

AUTRE RESPONSABLE lien avec l'élève :

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Profession :  Travail
Mail :

Nombre total d'enfants à charge :

Indiquer les frères et sœurs qui seront inscrits dans un **Collège ou Lycée public** à la prochaine rentrée scolaire

NOM Prénom	Nom adresse établissement	Classe	REGIME *			Année naissance
			EXT	DP	INT	
			EXT	DP	INT	
			EXT	DP	INT	

* Cocher la case correspondante

SIGNATURE DES RESPONSABLES LEGAUX

1^{er} Responsable

2^e Responsable

Autre Responsable

DOCUMENTS À FOURNIR

Un **RIB du responsable financier** (indiquer le **NOM Prénom** et la **Classe**)

2 photos d'identité récentes Inscrire le **NOM prénom classe** de l'élève au dos

Une **attestation d'assurance** scolaire ou de responsabilité civile du responsable.

Cotisations : (facultatif)

- un **chèque à l'ordre de la maison du lycée d'un montant de 15€**
- un **chèque à l'ordre de l'Association Sportive d'un montant de 15€**

Attestation **de recensement ou JDC** (élèves de + de 16 ans)

Obligatoire pour inscription aux examens

Copie de la **Carte d'identité** recto/verso **VALIDE**

Un **justificatif de domicile de moins de trois mois** (facture électricité, eau, gaz, téléphone fixe, avis d'imposition ou non-imposition).

Copie livret de famille

Fiche intendance

Fiches infirmerie + photocopie des vaccins

Si votre enfant est concerné

Copie des décisions de justice **l'ordonnance de séparation ou l'ordonnance de non conciliation ou le simple jugement de divorce.**

Copie notification **Maison Départementale de l'Autonomie**

Copie **Projet Personnalisé de Scolarisation**

Copie **Projet Accueil Individualisé**

Copie **Projet Accompagnement Personnalisé**

Copie **Mesure Éducative** (facultatif)

- **Pour Tous les élèves :**

La Région assurera la gratuité des manuels scolaires. Ils seront prêtés à l'année. La distribution aura lieu à la rentrée scolaire.



Lycée Professionnel Marius Bouvier
LYCEE DES METIERS DE LA PREVENTION ET DE LA PROTECTION

FICHE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT
(à compléter **recto/verso** et à rendre avec le dossier d'inscription)

Comme indiqué sur la première page du dossier, l'admission à l'internat est limitée par sa capacité d'accueil. Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places, priorité sera donnée aux élèves dont le domicile est le plus éloigné, ou qui sont mal desservis par les transports collectifs. Cette décision pourra être rediscutée à chaque année scolaire.

D'autre part, nous vous informons que notre établissement accueille les élèves internes du lundi matin au vendredi soir sous la responsabilité et l'encadrement de plusieurs adultes, et en présence d'une infirmière scolaire.

Néanmoins, le personnel de l'établissement ou les services de secours peuvent être amenés à vous demander de prendre en charge votre enfant, et ce pour des raisons diverses : problème de comportement, consommation d'alcool ou de stupéfiants, problème de santé nécessitant une prise en charge, événements climatiques exceptionnels, etc...

Aussi nous vous demandons d'être joignable en permanence aux numéros de téléphone indiqués sur le dossier. Si besoin, vous devrez vous rendre disponible pour venir prendre en charge votre enfant au lycée ou dans le service d'urgences indiqué par les services de secours, et ce à toute heure du jour et de la nuit. A défaut, merci de bien vouloir renseigner ci-dessous les coordonnées d'un correspondant à qui vous acceptez de confier la responsabilité de votre enfant.

Je soussigné(e) Madame/ Monsieur :
Agissant en qualité de responsable légal de l'élève :
Scolarisé en classe de :
Désigne comme correspondant Madame/Monsieur :
Adresse complète :

N° de téléphone fixe :
N° de téléphone portable :
N° de téléphone professionnel :

Signature des responsables légaux

AUTORISATION D'ABSENCE A L'INTERNAT POUR LA NUIT DU MERCREDI AU JEUDI

Imprimé à remplir pour l'élève concerné

Je soussigné(e)responsable de l'élève.....

De la classe de :

Autorise mon enfant à rejoindre le domicile familial le mercredi avant / après le repas jusqu'au jeudi matin pour la reprise des ses cours

Cette autorisation est valable pour la durée de l'année scolaire en cours.

À le :

Signature du responsable :

AUTORISATION D'ABSENCE EXCEPTIONNELLE A L'INTERNAT EN CAS D'ABSENCE DE PROFESSEURS

Imprimé à remplir pour l'élève concerné

Je soussigné(e)responsable de l'élève.....

De la classe de

Autorise mon enfant à rejoindre le domicile familial la veille et après ses cours **en cas d'absence de professeurs connue pour le lendemain et le libérant pour toute une journée.**

Cette autorisation est valable pour la durée de l'année scolaire en cours.

Rappel : conformément au règlement intérieur, pour tous les autres cas, l'élève ne pourra quitter exceptionnellement l'internat et rejoindre son domicile que sur demande écrite (courrier, mail, fax) et justifiée des responsables légaux.

À le :

Signature du responsable :



TROUSSEAU

pour les élèves internes, prévoir :

- 1 cadenas pour l'armoire de la chambre **obligatoire**, un second pour le casier à chaussures et un autre pour le casier sous le préau sont **fortement conseillés**.
- **Literie** : alèse, draps, couette ou couverture ainsi qu'un oreiller ou un traversin.
(non fournis par l'établissement)
- Prévoir obligatoirement au choix : pantoufles, espadrilles, claquettes,.....
- Le nécessaire de toilette dont vous vous servez habituellement.
- Masques (environ 20 pour une semaine).
- A partir de la rentrée, les élèves de plus de 16 ans devront avoir sur eux leur carte vitale et le cas échéant la carte de mutuelle pour la prise en charge des frais médicaux en cas de besoin.

PASS REGION 2021/2022

NOUVEAUX ELEVES :

Dès aujourd'hui, les jeunes nouveaux entrants peuvent commander leur Pass'Région, sur le site :

<https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr/106-pass-region.htm>

Les Services de Vie Scolaire du Lycée procèderont ensuite à la validation de leur demande de carte. **Attention cochez la case « envoi au domicile » et non au lycée.**

ANCIENS ELEVES :

Les Services de Vie Scolaire du Lycée vont revalider les droits au Pass'Région des jeunes déjà bénéficiaires de la carte en 2020/2021.

A noter :

- Les jeunes bénéficiaires du Pass'Région en 2020/2021 doivent conserver leur carte. Elle sera rechargée à distance des avantages 2021/2022

POUR TOUS :

- Le Pass'Région doit être présenté par les jeunes le jour de la remise des manuels scolaires (lycées publics et privés).

Transports scolaires

**Démarches à faire par vous-même auprès des transports afin
que nous puissions valider votre inscription pour l'année scolaire 2021-2022.**

Elèves de l'ARCHE AGGLO

Inscription et réinscription du 3 mai au 19 juillet 2021.

Sur le site www.archeagglo.fr

Si besoin contacter Arche Agglo au :

04.26.78.78.78 ou par mail sur leur site

Elèves de l'Ardèche hors ARCHE AGGLO

Inscription et réinscription du 3 mai au 19 juillet 2021.

(après cette date, pénalité de 30 euros)

Sur le site www.auvergnerhonealpes.fr/scolaireardeche

Si besoin contacter l'Espace Transport Ardèche au :

04.26.73.32.00 ou par mail sur leur site

Elèves de la Drôme hors ARCHE AGGLO

Inscription et réinscription du 3 mai au 19 juillet 2021.

(après cette date, pénalité de 30 euros)

Sur le site www.auvergnerhonealpes.fr/scolairedrome

Si besoin contacter l'Espace Transport Ardèche au :

04.26.73.33.00 ou par mail sur leur site

**Les élèves qui devront prendre le train devront se rapprocher de la vie scolaire du lycée
afin d'avoir la liasse sncf.**

A l'attention des parents d'élève

L'infirmière vous remercie de compléter et rendre les documents joints lors de l'inscription :

- La feuille «**Fiche de renseignements médicaux** » est obligatoire et permet au médecin scolaire de faire la demande d'autorisation de travail sur machines dangereuses auprès de l'inspection du travail.
- Prévoir **une photo d'identité**
- **La photocopie des vaccins** est également obligatoire.
Nous attirons votre attention sur le nouveau calendrier vaccinal : « pour les enfants et les adolescents le rappel de vaccination entre 16 et 18 ans contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est supprimé. »Direction générale de la santé.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration,

Infirmière scolaire.



FICHE DE SANTE CONFIDENTIELLE

Année scolaire

LP Marius Bouvier

69, route de Lamastre 07300

Tournon s/Rhône

photo

Nom de

l'élève.....Prénom.....

... Classe.....

Interne ☐

1/2 Pension ☐

Externe ☐

Né(e) le A Nationalité.....

Adresse.....

N° de sécurité sociale de l'élève* :/...../...../...../...../...../.....

*Si vous l'avez en votre possession **Information très importante en cas d'accident du travail**

Responsable 1

Responsable 2

Responsable autre

Nom :.....

.....

.....

Profession :

.....

.....

Tel Domicile :

.....

.....

Portable :

.....

.....

Travail.....

.....

Personne à prévenir en cas d'absence des responsables : Nom :.....

n° de tel :.....

Nom, adresse, numéro de tel du médecin traitant :

Dans l'intérêt de l'élève, merci de répondre le plus précisément possible :

Vaccination

Vous devez obligatoirement fournir la photocopie des vaccinations en veillant à mettre le nom de l'enfant en haut de la feuille

Le **DTP** est un vaccin obligatoire pour la scolarité.

Tuberculose, Rougeole : Nous vous recommandons vivement la mise à jour de la vaccination.

Education physique et sportive

Si l'élève est inapte, vous devez le confirmer par un certificat médical qui indiquera le motif.

Renseignements divers

L'élève a-t-il déjà bénéficié :

- ☐ D'un PAI (projet d'accueil individualisé) en cas de problème de santé
- ☐ D'un PPS (projet personnalisé de scolarisation-MDPH)
- ☐ D'un PAP (projet d'accompagnement personnalisé) en cas de difficultés d'apprentissage.
- ☐ D'un aménagement aux examens

Si oui, pensez à fournir une copie.

Si vous estimez que l'élève présente une pathologie (allergie, asthme, diabète, épilepsie...) ou un handicap (dyslexie, troubles auditifs, visuels, statique...) nécessitant un aménagement ou une prise de traitement, vous devez prendre contact avec l'infirmière de l'établissement.

Je soussigné(e)

Nom.....Prénom.....
.....

Responsable de l'enfant.....

☐ **Déclare avoir pris connaissance, qu'en cas d'urgence, il serait fait appel au SAMU (15) et que le médecin régulateur des urgences décidera les mesures les plus appropriées à l'état de l'enfant. Je m'engage à venir le chercher à sa sortie de l'hôpital.**

☐ **Déclare avoir pris connaissance qu'aucun RDV médical ne pourra être pris sans la présence de la carte vitale et d'une photocopie de la carte mutuelle valide.**

A :..... Le :.....

Signature du Responsable :

DEMANDE D'ORIGINE SCOLAIRE POUR DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL

UNIQUEMENT pour les classes de :
MENUISIER FABRIQUANT,
Métiers du NUMERIQUE ET ELECTRICITE,
Métiers du PILOTAGE et MAINTENANCE des installations

DATE DE LA DEMANDE :

NOM de l'élève : PRENOMS :

Né(e) le : à :

ETABLISSEMENT OU EST INSCRIT L'ELEVE	ETABLISSEMENT D'OU VIENT L'ELEVE
- NOM ET ADRESSE COMPLETE - LYCEE MARIUS BOUVIER ROUTE DE LAMASTRE 07300 TOURNON Classe :	- NOM ET ADRESSE COMPLETE - CP : CE1 : CE2 : CM1 : CM2 : 6e : 5e : 4e : 3e : 2nde :

Partie réservée au service de promotion de la santé en faveur des élèves

✉ Imprimé et dossier médical à retourner à l'adresse suivante : ✉ LYCEE MARIUS BOUVIER INFIRMERIE ROUTE DE LAMASTRE 07300 TOURNON	Date de la réponse : (1) ☐ Dossier complet ☐ Dossier incomplet ☐ Dossier non retrouvé ☐ Elève non inscrit à l'établissement indiqué ☐ Autres raisons de non-renvoi (1) Cochez la case correspondante)
---	--

Etablissement scolaire : Lycée Professionnel Marius Bouvier
69, route de Lamastre BP 93
07301 Tounon cédex
Tél : 0475078650

Lettre aux parents ...

Votre enfant, dans le cadre de la formation professionnelle choisie, aura à travailler dans son établissement scolaire ou en stage sur des machines ou à utiliser des produits à risque.

S'agissant d'un élève mineur, et dans le cadre de la procédure de dérogation aux travaux réglementés par le code du travail (décret n°2013-914 du 11 octobre 2013-article L4153-9 du code du travail), **l'avis du médecin de l'éducation nationale** sur la compatibilité entre son état de santé et les tâches et travaux nécessaires à sa formation professionnelle est **obligatoire et annuel**. Il doit être remis à l'inspecteur du travail.

A cet effet, en collaboration avec l'infirmière, le médecin de l'éducation nationale devra examiner votre enfant. Mais il est également nécessaire de connaître ses antécédents à l'aide de la fiche de renseignements médicaux ci-jointe.

Elle est strictement destinée aux seuls professionnels de santé de l'éducation nationale, sera intégrée à son dossier médical scolaire, conservée sous la responsabilité du médecin de l'éducation nationale jusqu'aux 30 ans de votre enfant conformément à la législation (bien évidemment vous disposez d'un droit d'accès à cette fiche et pouvez à tout moment demander à la modifier).

Nous vous remercions donc de la remplir de façon la plus complète et précise possible. Votre médecin traitant peut vous y aider. Vous pouvez y adjoindre photocopie de tout document vous paraissant utile (copie de bilan orthophonique, de compte rendu d'examen spécialisé, de rapports médicaux, etc....**Ne donner ni originaux, ni clichés radiologiques**).

Nous insistons sur le fait que ces informations sont couvertes par le secret médical et ne sont pas communicables à un tiers.

Nous vous remercions de votre contribution et restons à votre disposition pour toutes précisions que vous souhaiteriez.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

A remplir par les parents ou tuteurs légaux de l'enfant

Dans le cadre de l'aptitude à suivre une formation professionnelle qui nécessite l'utilisation de machines, ou la confrontation à des situations à risque professionnel.

(décret n° 2015-443 du 17 avril 2015-arttricle L 4153-9 du code du travail)

Nom et prénom de l'élève.....

Né(e) le :/...../.....

Adresse :

Téléphone des représentants légaux :

Classe et section :

Coordonnées du médecin traitant :

Maladies : (entourer **oui** ou **non**)

☐ Allergie : respiratoire oui non
 cutanée oui non
 alimentaire oui non

☐ Asthme oui non

☐ Eczéma , urticaire oui non

☐ Epilepsie oui non traitement :

☐ Diabète oui non

☐ Maladie ostéo-articulaire oui non

☐ Sensoriel : problèmes de vue oui non porte des lunettes : oui non

 Problèmes d'audition oui non appareillé : oui non

☐ Cardiaque oui non

☐ Toutes pathologies ou maladies, accidents qui vous semblent importantes à nous communiquer :

.....
.....

Suivi actuel :

☐ A-t-il un suivi psychologique oui non

Précisez.....
.....

☐ A-t-il un suivi médical oui non

Précisez.....

☐ A-t-il un traitement médical oui non

Précisez.....

☐ Autres suivis oui non

Précisez.....

☐ Hospitalisation non oui : quand

Précisez la raison :.....

Nous vous demandons de confier à votre enfant son carnet de santé, ses lunettes s'il en porte et copie de tous documents utiles en votre possession (*copie de compte-rendu récents de radiographie, d'examen biologique, rapports médicaux, etc...*)

INFORMATION IMPORTANTE :

La consommation de produits psycho actifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences en cas d'utilisation de machines ou de conduites d'engins.

Elle peut entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée, pendant le temps nécessaire.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus.

A..... le.....

Signature de l'élève

Signatures des parents

A remettre sous pli cacheté pour le service de santé de l'établissement scolaire.



Lycée Professionnel Marius Bouvier
LYCEE DES METIERS DE LA PREVENTION ET DE LA PROTECTION

MODALITES ET TARIFS D'HEBERGEMENT 2021-2022

Service Intendance tél. 04 75 07 86 52 - mail : intendance.0070031w@ac-grenoble.fr

Une carte sans contact, permettant l'accès au portillon d'entrée de l'établissement et au service de restauration, est attribuée à tous les **nouveaux élèves** en début d'année scolaire.
Son remplacement, en cas de perte ou de dégradation, est facturé **7,00 €**.

ELEVES EXTERNES

Tarif du repas : 3,95 €

Les repas sont à régler d'avance au service Intendance par chèque, à l'ordre du *Lycée Marius Bouvier*, ou en espèces.

ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES OU INTERNES

Tarif ticket-repas élève EXTERNE : 3,95 €

Tarif annuel forfait DEMI-PENSION : 501,00 €

Tarif annuel forfait INTERNAT : 1 420,00 €

Tarif hebdo forfait INTERNAT BP / MC MIOP : 66,50 € / semaine

Les frais de demi-pension ou d'internat sont prélevés selon l'échéancier annuel suivant :

DATE DE PRELEVEMENT <i>entre le 2 et le 6 du mois</i>	Montant prélèvement FORFAIT INTERNAT <i>Nuitée et 3 repas / jour</i>	TRIMESTRE	Montant prélèvement FORFAIT DEMI-PENSION <i>5 repas / semaine</i>	TRIMESTRE
Février	153,00 €	459,00 €	54,00 €	162,00 €
Mars	153,00 €		54,00 €	
Avril	153,00 €		54,00 €	
Mai	168,50 €	337,00 €	60,00 €	120,00 €
Juin	168,50 €		60,00 €	
Octobre	208,00 €	624,00 €	73,00 €	219,00 €
Novembre	208,00 €		73,00 €	
Décembre	208,00 €		73,00 €	
Tarif annuel	1 420,00 €		501,00 €	

Sont déduites de cet échéancier, les bourses et les remises éventuelles suivantes :

- Intégration dans l'établissement 15 jours au moins après la rentrée de septembre,
- Absence pour maladie confirmée par certificat médical d'une durée au moins égale à 15 jours consécutifs,
- Stage en entreprise,
- Remise de 40% sur le tarif d'internat appliquée en cas d'absence d'un interne au repas de midi dans le cadre des stages en entreprises et des hébergements croisés,
- Exclusion temporaire (minimum 15 jours consécutifs) ou définitive,
- Fermeture exceptionnelle du service de restauration ou de l'internat (grève, épidémie...)



Lycée Professionnel Marius Bouvier

LYCEE DES METIERS DE LA PREVENTION ET DE LA PROTECTION

REGLEMENT FINANCIER DU SERVICE ANNEXE D'HEBERGEMENT

à compter du 1^{er} septembre 2014

1. L'accueil

Le lycée Marius Bouvier héberge les élèves internes et demi-pensionnaires selon le système du forfait.

Par dérogation, les élèves externes peuvent bénéficier occasionnellement du service de la demi-pension selon le système du ticket.

2. Les tarifs et modalités de paiement

Tous les tarifs sont votés pour l'année civile par le Conseil d'Administration et sont approuvés par le Conseil Régional.

Pour les élèves au forfait, les frais d'hébergement sont prélevés mensuellement.

Pour ce faire, un mandat de prélèvement est signé par le représentant financier de l'élève à la rentrée scolaire.

A défaut, un règlement d'avance par chèque ou espèces de la totalité de chaque trimestre est exigible.

Pour les élèves au ticket, les repas sont payables d'avance par chèque ou en espèces à l'intendance du lycée.

3. Les remises d'ordre

Une remise d'ordre pourra être accordée pour les élèves au forfait dans les cas suivants :

- Intégration dans l'établissement 15 jours au moins après la rentrée de septembre
- Absence pour maladie confirmée par certificat médical d'une durée au moins égale à 15 jours consécutifs
- Stage en entreprise (*à l'exception des élèves hébergés à l'extérieur avec prise en charge des frais par l'établissement*)
- Remise de 40% sur le tarif de pension appliquée en cas d'absence d'un interne au repas de midi dans le cadre des stages en entreprise et des hébergements croisés
- Exclusion temporaire d'une durée au moins égale à 15 jours consécutifs
- Exclusion définitive
- Fermeture du service de restauration ou de l'internat pour cas de force majeure (*épidémie, grève de personnel, etc...*)
- A titre exceptionnel pour des raisons justifiées avec accord du chef d'établissement.

4. Le changement de régime

Les demandes de changement de régime doivent être adressées **par écrit** au service Intendance par le responsable légal de l'élève. Elles doivent être présentées avant le 31 décembre pour une prise en compte au 1^{er} janvier de l'année civile suivante ou avant le 31 mars pour une prise en compte au 1^{er} avril.

Il ne sera procédé à aucun changement de régime en cours de trimestre.

5. L'organisation du service

Horaires d'ouverture du service de restauration :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi	
Service Petit-Déjeuner :	6h30 – 7h20
Service de Midi :	12h – 12h45
Service du Soir :	18h45 – 19h15

L'accès se fait au moyen d'un badge distribué en début de scolarité.

Son remplacement en cas de détérioration ou de perte est payant.

En cas d'oubli de badge :

- Les élèves demi-pensionnaires déjeunent systématiquement en fin de service
- Les élèves internes doivent récupérer un badge provisoire auprès du service intendance dès le lundi matin

FICHE D'INSCRIPTION HEBERGEMENT 2021 / 2022

Des élèves demi-pensionnaires et internes

NOM, PRENOM de l'élève : **Classe :**

REGIME : ☐ INTERNE

☐ DEMI-PENSIONNAIRE

Elève boursier : ☐ OUI ☐ Dossier en cours

☐ NON

☐ PRELEVEMENT MENSUEL DU FORFAIT DE *DEMI-PENSION* OU D'INTERNAT

Désignation du titulaire du compte à débiter

NOM, Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Mail : @

AGRAFER LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

(au format IBAN BIC)

Indiquer le Nom et Prénom de l'élève au dos

☐ REGLEMENT PARTAGE POSSIBLE POUR PARENTS SEPARÉS

- 50 % du forfait est prélevé mensuellement au 1^{er} parent (*compléter le cadre ci-dessus*)
- 50 % du forfait est réglé sur facture trimestrielle par le 2^e parent (*chèque ou espèces*)

Indiquer les coordonnées du second parent

NOM, Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Mail : @